



# Peut on me payez mon solde de tout compte par virement

Par **foures alain**, le **24/05/2017** à **08:48**

bonjour peut on me payez mon solde de tout compte par virement . mon patron a droit a combien de jours pour me donnait mon solde . je finis le 24.05.2017 merci

Par **P.M.**, le **24/05/2017** à **08:54**

Bonjour,

Il n'y a aucun obstacle à ce que le solde de tout compte soit payé par virement...

Il est admis qu'il puisse être délivré au plus tard à la date habituelle de la paie...

Normalement, ce document est quérable, c'est à dire que vous devez aller le chercher...

Par **foures alain**, le **24/05/2017** à **09:42**

merci de votre réponse mais j ai mon patron qui veut me payez par chèque et je veux être payez par virement

Par **P.M.**, le **24/05/2017** à **14:13**

Donc, c'est la question pratiquement inverse : Peut on me payez mon solde de tout compte par virement ? La réponse est : Il n'y a aucun obstacle à ce que le solde de tout compte soit payé par chèque et sauf si vous doutez de sa provision, je ne vois pas beaucoup de différence pour vous en raison de la rapidité des opérations bancaires...